

76 ème anniversaire

Le SAMEDI 21 SEPTEMBRE 2019 à 11H
Devant le monument du groupe Gallais
au cimetière de FOUGERES

HOMMAGE annuel

AU GROUPE de résistants NN de FOUGERES

René GALLAIS -

**(René Gallais-Raymond Loizance-Marcel Pitois-Antoine Perez-
Louis Richer-François Lebossé –Jules Rchelle et Jules Fremont)**
**Tous Chevalier de la Legion d'honneur –croix de guerre et
médaille de la resistance « Morts pour la France »**

**Pour le 76 ème anniversaire des exécutions qui ont eu lieu à
la prison de Stadelheim à MUNICH en Allemagne
le 21 Septembre 1943,**

Madame Soline ROFFE-GALLAIS

**(petite fille de René GALLAIS)et les membres des familles
vous font part de cette cérémonie afin pouvoirus associer
par la pensée ou votre présence à cet hommage organisé
par la ville de FOUGERES.**



QUI SONT LES SACRIFIÉS > du groupe Gallais ?

René Gallais dit "La toucheférold"

René Gallais est né le 16 mars 1902 à Fougeres. A 15 ans, il entre dans la marine à Brest comme mousse. Il fait toute la guerre dans la marine et sa croisière au Mexique est classée à l'Ordre de la Légion. Placé en dépôt de détention en 1939, il s'évade à Nouméa en Nouvelle Calédonie où il épouse en 1930, Andrée Charlin. Il est l'élève de Francis Arlet, son épouse. En 1942, le capitaine de la Résistance René Huguette est le 10 novembre 1942, installé sa résidence à Paris sous le nom de Gallais, 1041 prisonnier mais dans une maison de haute sécurité. En 1939 René Gallais devient enseignant au collège de Fougeres. Il est chargé de l'école locale et participe à des bouillottes archéologiques avec sa famille. A la déjection de la guerre, René Gallais est le plus mobilisé de son âge et poursuit son activité professionnelle jusqu'à son arrestation.

François Lebossé dit "Le primet"

François Lebossé est né à Lalpette le 7 décembre 1903. Depuis 1935, il tient un commerce d'épicerie primet, rue de la Fougerie à Fougeres avec son épouse. Cette activité finit en mai 1940, on lui fait la charge de deux jeunes enfants. Mobilisé en septembre 1939, il est pris fait prisonnier et envoyé à Fougeres, où il épouse Marie Galois, le 15 janvier 1941. Il entre dans le groupe Gallais sous le pseudonyme de "Le primet". Il est chargé de la tenue de tous les agents indépendants recrutés par les membres du groupe et transportés dans une des cours de Châteauneuf, avant d'être transportés dans la ferme qui possédait François Lebossé sur la commune de Villedieu, à quelques kilomètres de Fougeres.

Antoine Perez dit "Antonio"

Antoine Perez est d'origine Espagnole. Il est né le 24 février 1911 à La Ferrière-sur-Isère dans l'Orne. Antérieurement, il travaille avec son père et réside au 56 du boulevard de Rennes à Fougeres. Marié, il est père de trois enfants. Mobilisé en septembre 1939, il est dans l'incapacité de servir dans l'armée. Après l'armistice de juin 1940, il rejoint Fougeres et devient, appartenant au groupe Gallais. Plus particulièrement chargé de distribuer des tracts et de collecter les armes, il transporte des dépouilles mortelles pour les indépendants.

Joseph Brindeau dit "Péti Zef"

Joseph Brindeau est né à Saint-Denis-de-Allain le 10 avril 1918. Mécanicien automobile, il travaille chez Monsieur Boulangier, dans le haut de la rue de la Prairie et devient chef des parents au n° 13 du boulevard de la Gare à Fougeres. Après rejoindre le groupe Gallais, il prend le pseudonyme de "Péti Zef". Sa mission consiste à recruter des agents et à collecter des renseignements.

Marcel Pitois dit "Rose note"

Marcel Pitois est né le 12 mars 1904 à Fougeres. Il a toute la profession de chauffeur à l'usine Houllier-Maurin et Couguez. Mobilisé en septembre 1939, il est dans la marine. Répatrié d'Angleterre, il est démobilisé et rejoint son épouse à Fougeres, au 29 de la rue de Rillé. La maison de couple Pitois a la particularité d'être deux tenues, l'une rue de Rillé, l'autre boulevard de Rennes et qui facilitent les allées et venues de ses résidents déguisés des membres du groupe. Un dépôt d'armes y sera même aménagé par Antoine Perez, dans un placard muré.



Tous les membres décédés du groupe Gallais recevront la légion d'honneur à titre posthume

Jules Frémont dit "Le Briquois"

Jules Frémont est né à Beaulieu le 17 juillet 1899. Mobilisé le 2 août 1914, il est dans plusieurs régiments de chasseurs, combat en Belgique et participe aux batailles de la Marne et de Verdun. Blessé par les obus le 14 février 1917, il est fait prisonnier à Compiègne dans l'Orne le 9 juin 1918. Marié et père de famille nombreuse, il réside à Saint-Briac-en-Cotentin, est chargé des obligations militaires, ainsi que toutes les activités domestiques de la légion Frémont-Saint-Malo. Du fait de son activité professionnelle, il dispose de laissez-passer qui lui permettent d'échapper les mouvements de troupes dans le nord-est de la France. Il transporte des armes et trouve des cachets pour les transportés dans le secteur de Saint-Briac-en-Cotentin, ainsi que dans le département de la Manche le Groupe Gallais se trouvent.

Raymond Loiseau dit "Harvois"

Raymond Loiseau est né le 16 octobre 1909 à Saint-Nicolas-de-Loandres. Sous-officier, il s'évade vers les Foyers de Détachés, il est en Belgique et participe aux batailles de la Marne et de Verdun. Blessé le 14 février 1917, il est fait prisonnier à Compiègne pour rejoindre René Gallais. Ce dernier le marie d'une jeune fille d'Alsace au nom de Raymond Harvois et lui procure un emploi à l'usine de chaussures de Péron, où il travaille clandestinement. Il est fait prisonnier et s'évade d'Angleterre au groupe.

Jules Rochelles dit "Le loup"

Jules Rochelles est né à Saint-Denis-de-Allain, le 24 mai 1898. Fit d'agriculture, il est mobilisé le 2 mai 1917 et sert dans le secteur de Verdun, ainsi que dans d'autres secteurs de la ligne. Blessé et capturé, il est fait prisonnier et est envoyé dans un camp de prisonniers. Il est fait prisonnier à Compiègne dans l'Orne, où il est hospitalisé le 11 mai 1918. Il est par la suite transféré à Orléans puis à Saint-Pierre-de-Briegnot dans les Saïnes-Pyrenéennes. De là, il retourne au front, dans son unité d'origine. Après la guerre, il réside à la ferme familiale de Saint-Denis-de-Allain, où il épouse, en 1920, Andrée Cay, qui lui donne une fille le 17 juin 1922. En 1939, il est mobilisé dans le secteur de la Saône. Membre du groupe Gallais, il accepte un dépôt d'armes dans la ferme pendant un temps, puis devant être transportés vers un autre camp.

Louis Richer dit "La bottange"

Louis Richer, le plus jeune membre du groupe Gallais, est né le 4 mai 1913 à La Chapelle. Il a été père à Saint-Georges-de-Rémalend, où son père est négociant, puis le frère la profession d'ouvrier boulanger et loge chez son père à Fougeres. Spirituel, il joue au football dans un équipe Houllier.

Luizine Pitois dite "Sotris"

Luizine Pitois, née le 23 octobre 1904 à Fougeres à deux enfants d'un premier mariage (Josephine l'un et Marcel l'autre). Elle est la sœur de Louis Richer. Elle est mariée à l'usine Houllier-Maurin et Couguez. Elle est mobilisée le 9 septembre 1940 dans le secteur de l'Industrie de la Papier. Elle est hospitalisée le 18 décembre 1940 dans le secteur de la Saône. Elle est transférée, elle a toujours son mari qui est chef de chantier et d'ouvriers Gallais, ainsi que l'employé de la Boule d'acier qui peut être utilisé. A l'armistice, elle est cachée par ses camarades pour être la sœur. Démobilisée par son époux qui partait dans le nord, elle est finalement transférée au camp de Bergen-Belsen avec sa fille. Sans le soutien de ses camarades, Luizine Pitois dit de l'âge de son séjour des cachets et ainsi le type. Elle meurt le 10 mai 1945 après avoir connu la libération du camp par les Américains.



Monument du groupe de résistants René GALLAIS
« Ils ont donné leur vie pour notre liberté. »

GROUPE de résistants« RENE GALLAIS » DE FOUGERES.

Le 21 septembre 1943, le couperet tombait sur les têtes de René Gallais, François Lebossé, Marcel Pitois, Antoine Perez, Louis Richer de Fougères, Raymond Loysance de Saint-Hilaire-des-Landes, Jules Frémont de Saint-Brice-en-Cogles et Jules Rochelle de Saint-Ouen-des-Alleux.

Dès l'Appel du 18 juin 1940 du Général De Gaulle, une poignée d'hommes et de femmes résolus choisit de poursuivre la lutte contre l'envahisseur. Ralliés au réseau national de la France Libre « Ceux de la libération », ces résistants organisent un réseau de récupération et de caches d'armes, des filières d'aide aux volontaires désireux de rejoindre la zone libre, aux prisonniers évadés, aux équipages des avions alliés abattus, recueillent des renseignements sur les troupes d'occupation et les transmettent à Londres.

Le 9 octobre 1941, dans le cadre de l'opération nationale "Porto", les occupants interpellent une cinquantaine de personnes suite à une dénonciation par un jeune couple autonomiste breton qui s'était infiltré dans le groupe en se faisant passer pour des agents anglais alors qu'ils étaient des agents allemands. Faute de preuves suffisantes les trois quarts seront relâchés. Mais les armes et les documents saisis par les Allemands seront fatals à quatorze d'entre eux et la machine judiciaire et concentrationnaire de l'ennemi ne va plus s'arrêter.

Novembre 1941 : Depuis leur arrestation les détenus dans la prison d'Angers seront transférés à Paris, pour les femmes à la Santé, pour les hommes à Fresnes

Décembre 1941 : Nouveau transfert dans les prisons d'Augsburg en Allemagne.

L'instruction du procès durera vingt mois pendant lesquels ils seront soumis à des interrogatoires violents, à des souffrances physiques et morales.

Seul le gendarme Théophile Jagu est libéré faute de preuves et grâce au silence de ses camarades.

Joseph Brindeau, tuberculeux, meurt à l'hôpital d'Augsburg le 30 mars 1942.

Le procès se déroule devant le tribunal d'Augsburg le 23 février 1943 sous la présidence de Roland Freisler. Les douze membres du groupe seront condamnés à mort.

Le 9 septembre 1943 les condamnés seront transférés à la prison de « Stadelheim » de Munich, c'est la dernière fois qu'ils se verront .

Le 21 septembre 1943, le couperet tombait sur les têtes de René Gallais, François Lebossé, Marcel Pitois, Antoine Perez, Louis Richer de Fougères, Raymond Loysance de Saint-Hilaire-des-Landes, Jules Frémont de Saint-Brice-en-Cogles et Jules Rochelle de Saint-Ouen-des-Alleux

Andrée(épouse de Rene Gallais) et leur fille Huguette Gallais, Louise Pitois et Marcel Le Bastard ne seront pas exécutés mais dirigés vers les camps d'extermination

Marcel Le Bastard sera déporté à Oranienburg-Sachsenhausen, il survivra et reviendra à Fougères.

Les femmes seront emprisonnées à Lübeck et Cottbus et déportées à Ravensbrück et Mauthausen comme NN (Nacht und Nebel- Nuit et Brouillard)où elles connaîtront l'enfer du régime concentrationnaire.

Le 22 avril 1945, Andrée et Huguette Gallais seront libérées de Mauthausen, elles seront de retour le 2 mai à Fougères.

Louise Pitois est morte du typhus à Bergen-Belsen le 10 mai 1945 a la libération du camp

Comme d'autres résistants, ces femmes et ces hommes, nos parents, nos grands-parents ont donné leur vie pour notre Liberté. Ils nous ont donné l'exemple du Courage.

Aujourd'hui nous nous souvenons sans haine,mais sans oubli, confiants en l'avenir ouvert sur cette Europe que nous construisons un peu plus chaque jour.

Les corps des déportés du "Groupe Gallais" seront rapatriés à Fougères le 3 novembre

Les obsèques seront célébrées le lendemain à Saint-Sulpice



De gauche à droite, en haut : Antoine Perez, Raymond Loysance, Mme Louise Pitois, René Gallais, chef de groupe, François Lebosse. — En bas : Jules Rochelle, Marcel Pitois, Jules Fremont, Louis Richer, Joseph Brindeau.

Les Fougérois n'ont point oublié les douloureux événements qui ont marqué l'occupation allemande.

Le 9 octobre 1941, à la suite d'une dénonciation, la Gestapo procédait à l'arrestation des membres du « Groupe Gallais » affiliés au réseau Action « Ceux de la Résistance ».

Étaient appréhendés ce jour-là, pour ne plus jamais retrouver leurs foyers : le capitaine René Gallais, gardien du château de Fougères, chef du groupe ; le lieutenant Raymond Loysance, étudiant, prisonnier de guerre évadé, de St-Hilaire-des-Landes ; les sous-lieutenants Jules Fremont, transporteur, à Saint-Brice-en-Coglès ; Jules Rochelle, cultivateur à la « Ségails », en Saint-Ouen-des-Alleux ; Louis Richer, commis boulanger, de Saint-Georges-de-Reintembault ; Antoine Pérez, maçon, 56, boulevard de Rennes, à Fougères ; Marcel Pitois, chaussonnier, rue de Rillé, à Fougères ; Francis Lebosse, épicer, rue de la

Fourchette, à Fougères ; Joseph Brindeau, fils de Mme et M. Brindeau, ruralistes, boulevard Jean-Jaurès, à Fougères et Mme Marcel Pitois.

Après un séjour à la prison d'Angers, au « Pré-Pigeon », ces résistants furent dirigés sur le camp d'Augsburg, en Allemagne, le 18 décembre 1941.

A l'exception de Joseph Brindeau — décédé au cours de sa déportation, et dont le corps a déjà été rapatrié — tous furent condamnés à mort par le tribunal militaire de Berlin le 23 février 1943.

Le Jugement prononcé, les huit hommes furent dirigés sur Munich, le 9 septembre 1943, et 21 du même mois, tandis que Mme Marcel Pitois était transférée dans un camp féminin (situé aujourd'hui en zone anglaise) où elle succomba, quelque temps après des suites d'une grave affection.

Après la Libération, les corps

des huit décapités purent être retrouvés au cimetière de Munich, par les autorités françaises. Ils viennent d'être exhumés en vue de leur rapatriement et sont arrivés au centre de rassemblement de Guingamp, dans la soirée de lundi.

Ils arriveront à Fougères dans l'après-midi du vendredi 3 novembre, et seront déposés à l'église Saint-Sulpice, où les obsèques auront lieu le lendemain samedi.

L'inhumation se fera au cimetière de Fougères, dans un caveau spécialement aménagé pour les huit corps, auquel seront joints celui de Joseph Brindeau et, ultérieurement celui de Mme Marcel Pitois.

Nous donnerons en temps opportun, les détails concernant la cérémonie.

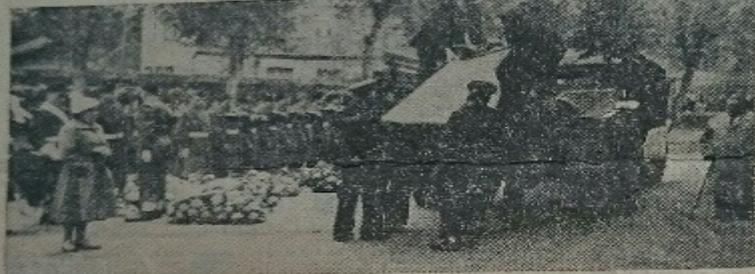
Tous les Fougérois voudront s'associer à l'hommage qui sera rendu à ces vaillants disparus, aux familles desquels nous adressons l'expression de notre très vive sympathie.

FOUGÈRES

ABONNEMENTS et PUBLICITE : 2, rue Drouot - Téléphone de Jour 1-8-22 de nuit 1-3-78

Au milieu d'une foule immense les obsèques des Déportés du "Groupe Gallais" ont été célébrées samedi

Devant leurs cercueils, a dit le R.P. Chesnais, méditons sur cette résistance, qui fut le prélude à l'amitié française »



Les cercueils sont hissés sur un camion militaire tandis que la foule tend le cou.



Photo François Nicolas, Poiré-le-Vieil.

La France de la Résistance et la ville de Fougères ont fait samedi des obsèques solennelles aux huit suppliciés du « Groupe Gallais », défilé au cimetière de la Libération.

Si l'on en juge par la foule compacte qui formait une haie devant les cercueils, les obsèques ont été célébrées dans une atmosphère de recueillement et de tristesse. Les cercueils ont été hissés sur un camion militaire tandis que la foule tend le cou.

Les personnalités au cimetière

Le général, maire de Saint-Brieuc-Castelnau, le colonel Leduc, le capitaine Chodet, du G. D. et le capitaine Leduc, de la France Combattante, ont été les principaux intervenants. M. Leduc, maire de Fougères, a prononcé une allocution émouvante sur le rôle de ces héros.

Le prélude à l'amitié française

C'est, pour nous, une grande joie que le sacrifice de ces hommes, qui ont accepté, pour notre libération, la mort.

A SAINT-BRIEUC

Le général, maire de Saint-Brieuc-Castelnau, a prononcé une allocution émouvante sur le rôle de ces héros. Il a rappelé leur sacrifice et leur contribution à la libération de la France.

Après l'absoute, tournée par la ville de Fougères

Après l'absoute, les cercueils ont été transportés vers le cimetière de la Libération. Une foule immense a suivi le convoi.

Après l'absoute, tournée par la ville de Fougères

Après l'absoute, les cercueils ont été transportés vers le cimetière de la Libération. Une foule immense a suivi le convoi.

Après l'absoute, tournée par la ville de Fougères

Après l'absoute, les cercueils ont été transportés vers le cimetière de la Libération. Une foule immense a suivi le convoi.

Après l'absoute, tournée par la ville de Fougères

Après l'absoute, les cercueils ont été transportés vers le cimetière de la Libération. Une foule immense a suivi le convoi.

Après l'absoute, tournée par la ville de Fougères

Après l'absoute, les cercueils ont été transportés vers le cimetière de la Libération. Une foule immense a suivi le convoi.

AU CIMETIERE

Les cercueils furent rassemblés devant le cimetière de la Libération. Une foule immense s'était rassemblée pour assister à la cérémonie.

Le capitaine Chodet, chef militaire du « Groupe Gallais », prit la parole. Il a rappelé le rôle de ces héros et leur sacrifice pour la libération de la France.

Le général, maire de Saint-Brieuc-Castelnau, a prononcé une allocution émouvante sur le rôle de ces héros. Il a rappelé leur sacrifice et leur contribution à la libération de la France.

Après l'absoute, les cercueils ont été transportés vers le cimetière de la Libération. Une foule immense a suivi le convoi.

Après l'absoute, les cercueils ont été transportés vers le cimetière de la Libération. Une foule immense a suivi le convoi.

Après l'absoute, les cercueils ont été transportés vers le cimetière de la Libération. Une foule immense a suivi le convoi.

Après l'absoute, les cercueils ont été transportés vers le cimetière de la Libération. Une foule immense a suivi le convoi.

Après l'absoute, les cercueils ont été transportés vers le cimetière de la Libération. Une foule immense a suivi le convoi.

Après l'absoute, les cercueils ont été transportés vers le cimetière de la Libération. Une foule immense a suivi le convoi.

Après l'absoute, les cercueils ont été transportés vers le cimetière de la Libération. Une foule immense a suivi le convoi.

Après l'absoute, les cercueils ont été transportés vers le cimetière de la Libération. Une foule immense a suivi le convoi.

La cérémonie au cimetière (Photo rédaction « Ouest-France ».)

LE GÉNÉRAL DE GAULLE 25 Août 1944.

Madame,

C'est avec beaucoup d'émotion que j'ai lu la copie de votre lettre à Mademoiselle Réception. Quel intérêt et quel honneur pour ceux de votre groupe d'être à Fougères! Quelles paroles! Quels sacrifices! Quels exemples!

Vous devez être sûre que, si je le pouvais, je serais à Fougères le 21 Septembre

pour honorer la mémoire des héros d'aujourd'hui et, surtout de votre mari: mais vous savez que je suis obligé de lutter avec les manifestations politiques. Cependant, je vous promets que ma famille ira au jour le jour vers vous, vers le souvenir et vers les familles de nos morts.

Très très, Madame, à tous sentiments respectueux et tendres de vous.

J. de Gaulle.

Réponse du général de Gaulle à Madame Andrée GALLAIS dont la lettre a été lue À Mlle Réception

Inauguration
du Monument
En 1952
Au cimetière du
De FOUGERES

